



IFP 1021 Gorges de Moutier

Canton	Communes	Surface
Berne	Belprahon, Moutier, Roches	333 ha



Les Gorges de Moutier et les cirques rocheux de la cluse



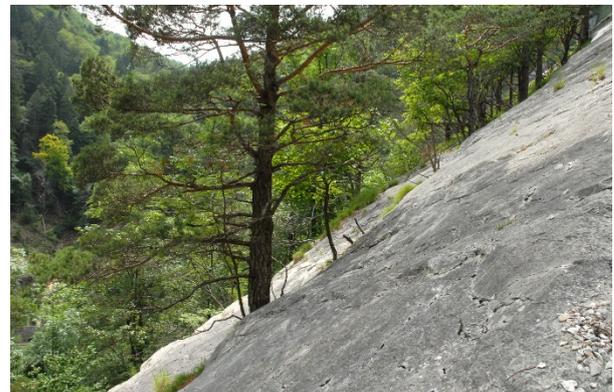
IFP 1021 Gorges de Moutier



Falaises au nord de la Combe du Pont



Source au bord de la Birse



Arête du Raimeux avec pinèdes à coronille

1 Justification de l'importance nationale

- 1.1 Cluse jurassienne présentant deux doubles cirques rocheux hémisphériques
- 1.2 Etroite vallée transversale avec couverture forestière dominante dans la chaîne anticlinale du Mont Raimeux
- 1.3 Grande dalle redressée de l'Arête du Raimeux
- 1.4 Plusieurs affleurements imposants de structures géologiques avec éléments géomorphologiques emblématiques
- 1.5 Grande diversité d'associations forestières
- 1.6 Station abyssale d'orophytes
- 1.7 Empreintes de dinosaures sur une grande dalle rocheuse

2 Description

2.1 Caractère du paysage

Situées dans le Jura plissé rhénan, les Gorges de Moutier forment un cirque très régulier dans la chaîne du Mont Raimeux et offrent un passage étroit, sinueux et très sauvage entre la ville de Moutier et le village de Roches.

Le caractère des gorges est surtout marqué par les hautes falaises rocheuses émergeant de la couverture forestière qui recouvre presque complètement la zone. Cette végétation dense, qui s'étend aussi partiellement sur les affleurements calcaires, crée une mosaïque de couleurs changeantes en fonction des saisons et des différents types de milieux naturels. Ce paysage escarpé est caractérisé par une succession d'arêtes calcaires dressées des deux côtés de la Birse, souvent couronnées de pins et séparées par des ravins boisés remplis d'éboulis. Les gorges elles-mêmes alternent tronçons ouverts et étroits corridors rocheux et sauvages.

Les formes géologiques, en grande partie modelées par l'érosion, marquent fortement le paysage tourmenté des gorges. La grande dalle redressée de l'Arête du Raimeux, qui domine la Combe du Pont, crée un contraste marquant de par sa surface oblique, lisse et homogène. La Combe du Pont, une vallée transversale profondément entaillée sur le versant sud de l'Arête du Raimeux, offre un milieu forestier particulièrement sauvage, tranquille et intact.

Au fond des gorges, la route étroite borde de près le lit de la Birse alors que le chemin de fer surplombe ses rives rocheuses et traverse les côtes calcaires par plusieurs tunnels. Le cours de la rivière, qui reste naturel sur quelques tronçons, a été corrigé en de nombreux endroits suite à la construction de la route et de la prise d'eau d'une petite usine hydroélectrique.

Au pâturage du Droit et aux Golats, à l'ouest des gorges, s'ouvrent dans la couverture forestière deux petites clairières structurées en pâturages boisés. Le pâturage des Golats est marqué par la présence de plusieurs chênes de grande taille, éléments rares dans les vallées internes de la chaîne jurassienne.

2.2 Géologie et géomorphologie

Localisées dans une succession de quatre cluses jurassiennes majeures formées par l'action érosive de cours d'eau à l'époque du plissement du Jura au Miocène, les Gorges de Moutier constituent une étroite vallée transversale, profondément entaillée dans la chaîne anticlinale du Mont Raimeux.

Avec son alignement nord-sud, la cluse de Moutier est caractérisée par des cirques d'érosion résultant de la combinaison de l'action érosive de la Birse et d'importants processus de dissolution des formations calcaires. Ces cirques d'érosion, remaniés par l'altération différenciée des couches, forment deux doubles voûtes rocheuses hémicirculaires de part et d'autre de la Birse (géotope), couronnées par des couches de calcaires durs en escarpements et par des arêtes redressées, alternant

avec des zones moins raides, marneuses et argileuses. Ces voûtes dominent le relief et leur érosion alimente localement de larges dépôts d'éboulis actifs.

A l'entrée sud de la cluse, la Birse recoupe les bancs verticaux de calcaires gris-blanc du Malm supérieur. Ces bancs se prolongent de part et d'autre de la vallée et forment l'ossature complète de l'anticlinal du Raimeux, dont le cœur est constitué de marnes et de calcaires du Malm inférieur qui affleurent au centre du cirque.

Au nord de la cluse, le cours d'eau recoupe une spectaculaire dalle de calcaire redressée qui a résisté à l'érosion, marquant le paysage de la cluse et formant, à l'est, l'Arête du Raimeux. D'une surface d'environ 4000 m², la dalle était à l'origine de la boue calcaire qui s'est déposée sur les rivages de la mer jurassique. Cet imposant affleurement rocheux date de 150 millions d'années et porte de très nombreuses traces de pas de dinosaures. Ces empreintes, notamment de brachiosaures herbivores, remontent à l'ère Secondaire, époque à laquelle la région était recouverte par une mer peu profonde. Un synclinal perché longe cette dalle calcaire et constitue la petite vallée de la Combe du Pont, qui s'est développée conjointement au creusement de la cluse par érosion régressive sur des couches marneuses et argileuses.

Des eaux souterraines sourdent en plusieurs sources au fond des gorges, à l'entrée et à la sortie de la cluse, aux endroits où les bancs calcaires karstifiés aquifères sont recoupés. Leur débit, capté pour l'alimentation en eau de Moutier et de Roches, reste cependant modeste. Des écoulements superficiels dans les lames calcaires verticales du Malm sont à l'origine des pittoresques «Roches pleureuses» au sud de la cluse, à proximité de Moutier.

2.3 Milieux naturels

Les milieux naturels des Gorges de Moutier se répartissent entre la forêt – qui couvre la majeure partie du site –, les parois rocheuses, deux petites surfaces de pâturages partiellement boisés et le fond de la cluse où coule la Birse.

La forêt présente une grande diversité d'associations forestières réparties en fonction des étages et des expositions. En dessous de 800 m d'altitude, le paysage est dominé par les hêtraies à pulmonaire typique (*Pulmonario-Fagetum*) et les hêtraies à laïches (*Carici-Fagetum*); les stations situées entre 800 et 1100 m sont le domaine des hêtraies à dentaire (*Cardamino-Fagetum*); les parties situées au-dessus de 1100 m sont couvertes de hêtraies à sapin typique (*Festuco-Abieti-Fagetum*). Les replats et les sommets des falaises, répartis à toutes les altitudes, sont colonisés par des pinèdes à coronille (*Coronillo-Pinetum*), une association forestière très rare. Dans les parties les plus fraîches et ombragées des gorges, un microclimat froid favorise même des peuplements de pins de montagne, espèce très rarement observée à une altitude aussi basse.

Ces vastes forêts abritent une faune rare, à l'exemple du Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*), qui colonise les forêts de grands hêtres au sous-bois dégagé, et de la Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*), un coléoptère longicorne gris-bleu qui affectionne particulièrement les vieux arbres des hêtraies séchardes ensoleillées. Sur les roches calcaires ensoleillées pousse la Primevère auricule (*Primula auricula*), une espèce orophyte qui colonise cette station de basse altitude en raison de son climat typiquement montagnard.

Les nombreux affleurements rocheux de la cluse et en particulier de l'Arête du Raimeux sont des parois rocheuses ensoleillées avec végétation vasculaire (*Potentillon*). Ces milieux naturels sont particulièrement favorables à l'avifaune et abritent des espèces typiquement rupestres comme le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*). Les éboulis calcaires, exposés au sud et donc bien ensoleillés, hébergent le Daphné camélée (*Daphne cneorum*), une espèce en danger spécialiste des pentes rocheuses.

Dans le fond de la cluse, plusieurs types de forêts alluviales couvrent de petites surfaces sur les rives de la Birse, constituant ainsi un étroit cordon riverain.

2.4 Paysage historico-culturel

Le passage des Gorges de Moutier n'a été utilisé qu'assez tardivement, aussi bien par la route que par le chemin de fer, en raison des difficultés topographiques. Dès l'époque romaine, les anciens tracés routiers contournaient le Mont Raimeux par l'est. Une première route carrossable a été aménagée en 1752, passant par les Gorges de Moutier et de Court. La mise en service de la ligne ferroviaire par les Gorges de Moutier remonte à 1876.

La route – en majeure partie sur la rive gauche – et la voie ferrée – en majeure partie sur la rive droite – occupent entièrement le fond étroit des gorges. La route, dont plusieurs tronçons constituent des voies de communication historiques d'importance nationale, s'est révélée stratégique pour les communications entre Tavannes et Delémont et plus largement entre Bienne et Bâle.

Dans l'élargissement naturel de la partie centrale de la cluse, une scierie hydraulique a été aménagée dans la première moitié du XIX^e siècle. Après l'arrêt de l'exploitation en 1986, elle a été remplacée par une petite usine hydroélectrique.

3 Objectifs de protection

- 3.1 Conserver le paysage sauvage et intact des hautes falaises rocheuses émergeant de la couverture forestière.
- 3.2 Conserver les formations géologiques ainsi que les éléments géomorphologiques tels que la cluse avec ses doubles cirques rocheux, les vallons latéraux et l'Arête du Raimeux.
- 3.3 Conserver la qualité des forêts et des différents milieux naturels.
- 3.4 Conserver la flore et en particulier la végétation des falaises.
- 3.5 Conserver les écosystèmes aquatiques et riverains ainsi que la qualité des eaux de la Birse.
- 3.6 Conserver la dynamique de la Birse.
- 3.7 Conserver la qualité et l'étendue des pâturages boisés.
- 3.8 Conserver les empreintes de dinosaures.
- 3.9 Conserver les voies de communication historiques, tant pour leur substance que pour leur caractère paysager.
- 3.10 Conserver la tranquillité dans les falaises des cluses et dans les espaces forestiers, en particulier la Combe du Pont.

IFP 1021
Gorges de Moutier

239

238

237

236

